le coin des enfants

N.D.

NOS CONTES

Une étrange partie de chasse

Le roi Henri IV n'aimait guère les grandes chasses officielles, réglées par l'étiquette, en l'honneur des princes et des étrangers de marque ; il leur préférait les simples battues à travers les vastes forêts, escorté de quelques serviteurs et de ses meilleurs amis. Pour ces parties, il s'habillait comme un simple officier.

Le fidèle Sully et Crillon le valeureux suivaient toujours le roi ; ils le surveillaient même autant qu'ils le pouvaient car, depuis les criminelles tentatives de Jean Châtel et de Pierre Barrière, ils craignaient pour la vie de leur souverain, toujours insouciant et intrépide.

Ce jour-là, Mancini suivait la chasse ; comme le soleil déclinait, Sully arriva au rendez-vous habituel des chasseurs, il y trouva plusieurs officiers. Crillon l'attendait ; le prenant à parti, il lui dit :

— Avez-vous rencontré Sa Majesté ? Voici plusieurs heures que nous l'avons perdue de vue...

Immédiatement, Sully s'inquiéta. A chaque minute, des chasseurs arrivaient, ils furent bientôt tous réunis. Seul le roi n'était pas de retour. Il faisait maintenant tout à fait nuit. Pourtant, sans perdre une minute, les gardes-chasse et les officiers partirent dans différentes directions à la recherche de l'absent.

Cependant, Henri IV s'était égaré à la poursuite d'un chevreuil. Las de sa course, il se reposa un instant dans une clairière et la nuit le surprit comme il se décidait à regagner le rendez-vous de chasse. Chemin faisant, il trouva un moulin isolé ; il frappa à la porte.

— Entrez ! lui cria-t-on de l'intérieur.

Henri poussa la porte. Autour d'une table bien servie, le meunier, sa femme et sa fille s'apprêtaient à attaquer un copieux repas.

— Suis-je bien sur la route de Fontainebleau ? demanda le roi.

— Pour ça, non, dit le meunier, vous lui tournez même le dos et, en marchant bien, vous en avez pour trois bonnes heures, Monsieur l'officier.

— Voilà qui va me faire souper bien tard, dit le roi.

— Eh bien, reprit la femme du meu-

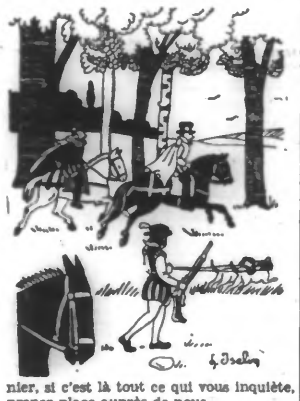

nier, si c'est là tout ce qui vous inquiète, prenez place auprès de nous.

— Morbleu ! répondit Henri, j'accepterais de bon cœur, mais je dois être à Fontainebleau ce soir et je crains la colère du roi... et les arrêts.

— Oh ! le roi est un brave homme, dit le meunier, vous lui expliquerez votre aventure et il vous pardonnera.

— Allons, dit le roi mis en gaieté par cette étrange situation, puisque vous me répondez de la bonté du roi, j'accepte votre invitation.

— Pour ça, il n'y a jamais eu de meilleur souverain, et brave, et vaillant, joyeux vivant ; nous l'aimons tous ici... dit la meunière.

— Eh bien, buvons à sa santé, dit Henri mis en joie par de tels propos.

— Buvons ! reprit le meunier, et tous levèrent leur verre.

— Vive le bon roi Henri ! s'écria Pierre, un gros garçon de douze ans.

Le dîner était succulent, la soupe aux choux, le lard et le boudin disparurent en un instant.

— Ah ! c'est bien ! vous avez un bel appétit, l'ami, dit le meunier ; vous tombez bien, nous allons maintenant nous régaler d'un fameux quartier de chevreuil... Mais, chut, n'en dites rien, c'est un heureux coup de fusil tiré sur les terres de Sa Majesté.

— Ventre Saint-Gris, vous braconnez? dit l'officier.

— Bah ! Il faut bien, de temps en temps, se régaler en famille !

— C'est juste, dit l'hôte en souriant.

Le dîner fini, on songea à s'organiser pour la nuit. Le meunier voulait que Pierre cédât son lit au visiteur, mais le gros garçon ne l'entendait pas ainsi. Il voulait seulement le partager. L'officier, bon enfant, reprit sans laisser au meunier le temps d'intervenir :

— Il a raison. Nous dormirons très bien tous les deux ensemble.

Le lendemain, de bonne heure, une animation inaccoutumée régnait autour du moulin. Le meunier, ouvrant la porte, fut fort étonné de trouver devant sa maison un groupe d'officiers et de grands seigneurs. L'un d'eux s'approcha de lui :

— N'auriez-vous pas vu un officier ?

A ce moment, le roi descendait de la chambre de Pierre. L'apercevant, les visiteurs se précipitèrent à ses pieds :

— Ah ! Sire ! Quelle nuit d'angoisses nous venons de passer !

— Combien je regrette votre inquiétude ! M'étant égaré, j'ai eu la joie de rencontrer ce brave meunier qui m'a fait déguster un excellent « quartier de chevreuil », dit-il en se tournant vers son hôte qui aurait voulu rentrer sous terre. Et son fils a bien voulu me faire partager son lit.

Le gros Pierre était aussi honteux que son braconnier de père.

Le roi les rassura avec sa cordialité coutumière. Tendant la main au meunier, il lui dit :

— Je me rappellerai ta bonne hospitalité. Tu as réconforté mon corps et mon cœur par tes honnêtes propos sur un roi qui voudrait ne compter que d'aussi braves sujets que toi.

Claude VALDES.

Riquet adore l'école, mais déteste se lever de bonne heure. Chaque jour, il faut supplier, se fâcher, menacer pour le décider à quitter son lit. Et ce matin, il a eu cette trouvaille:

— Tout de même, l'école, ça pourrait être permanent comme le cinéma... Alors, comme ça, on arriverait à l'heure qu'on voudrait.

Mots d'enfants

Kouky perd ses dents de lait. Cela forme de grands vides dans sa petite bouche et rend difficile la prononciation de certains mots. Pour la fête de son oncle, il récite sans trop d'accroc son compliment.

L'oncle, attendri, l'embrasse et dit:

— C'est parfait, mon petit brèche-dent.

— Qu'est-ce que c'est, brèche-dent ? demande Kouky, intrigué.

— Brèche-dent, c'est pas de dents.

Kouky contemple une seconde la calvitie réluisante de son oncle, et:

— Alors, toi, t'es un brèche-cheveux ? dit-il.

∴

Toto, huit ans, lit attentivement les journaux. Son œil s'arrête sur la liste des décès.

— Oh ! maman ! qu'est-ce qu'il y a comme épidémie en ce moment!

— Comme épidémie... Quelle épidémie?

— Là, regarde plutôt, tous ceux qui sont morts de la « nécrologie »!

∴

Suzette, à l'approche de son anniversaire, montre des prétentions de plus en plus exagérées. Maman finit par lui dire:

— Je suis pauvre, je n'ai plus d'argent!

— Qu'est-ce que cela fait? dit Suzette, impassible. Il n'y a qu'à aller acheter deux sous de billets de cent francs chez le marchand!...

∴

Nénette accompagne, aujourd'hui sa maman chez de nouveaux amis. Elles s'arrêtent devant un bel immeuble moderne, entrent sous la voûte à droite, sonnent à la porte du rez-de-chaussée.

Nénette demeure au cinquième, sa grand'mère et ses petits cousins habitent également des étages supérieurs... Etonnée, elle lève son petit nez vers sa mère et murmure:

— Tu m'avais pas dit, maman, que tes amis étaient concierges!

Pour lire aux tout petits

CONTE BOUDHIQUE

Histoire de Boudha et du petit lapin

Il était une fois un saint homme qui s'appelait Boudha.

Pauvrement vêtu, vivant de peu, il soignait les hommes et les bêtes.

Un jour, il voulut savoir combien celles-ci l'aimaient. Il se rendit dans une clairière; puis il concoqua le loup, le lion, le mouton, la vache et tous les autres animaux.

— J'ai faim! dit-il. Apportez-moi de quoi manger.

Et chacun se mit en route pour trouver la nourriture de Boudha.

— Il a faim! rugissait le lion. Egorgeons-lui la plus douce gazelle ou quelques biches des bois.

— Il a faim! grognait le loup. Saignons-lui un agneau bien tendre.

— Il a faim! bêlait le mouton. Broutons-lui un peu d'herbe verte: ce sera une excellente salade.

— Il a faim ! mugissait la vache. Offrons-lui notre lait crémeux.

Tous, tous, tous cherchaient, trouvaient, rapportaient et posaient aux pieds du saint homme les mets dont la nature leur avait fait cadeau.

Seul, le petit lapin restait perplexe. Que peut offrir un simple lapin à un saint homme comme Boudha?

Du trèfle ? Ce serait trop peu. De l'herbe? Le mouton l'avait devancé. Du lait? Il n'en avait point.

Quant à lui porter de la chair fraîche, le petit lapin avait le cœur trop bon.

Ainsi se promenait le petit lapin, songeant mélancoliquement au peu que lui avait donné la nature.

Tout d'un coup, il s'arrêta, s'assit sur son petit derrière et fit un large sourire de petit lapin. Il avait trouvé!

Il commença par ramasser des brindilles sèches, des pommes de pin, des feuilles que le grand vent d'automne avait jetées dans la clairière. Il fit ainsi un petit bûcher large tout juste de deux pieds, haut à peine d'une main et prêt à recevoir une viande telle qu'aiment à en faire cuire les bergers.

Et ce fut soi-même que le petit lapin installa sur ce four improvisé. Avec deux pierres de silex, il fit une étincelle, enflamma les brindilles et se mit à cuire tout doucettement, sous l'œil écarquillé des autres animaux.

— Ah! ça! dit la vache, le petit lapin a perdu tout son bon sens!

Quant au loup, il ricanait:

— Ne craignez rien, disait-il, il ne tiendra pas jusqu'au bout.

Sur cette parole de doute, les bêtes firent cercle autour du petit lapin. Elles attendaient en se moquant de lui que la souffrance le fît céder.

Il n'en fut rien!

De gris, le petit lapin devint bientôt brun, puis rougeâtre, en un mot il était cuit.

N'ayant rien de mieux à offrir que son pauvre petit corps, le lapin s'était servi lui-même à Boudha.

Le saint homme comprit le sacrifice. Il fit taire les animaux et, dans le silence de la nuit, il saisit le corps du petit lapin et le déposa sur la lune, où il reste aujourd'hui encore, tout auréolé de lumière, comme un exemple de bonté.

Et voilà pourquoi, quelquefois, les taches de la lune ont la forme d'un petit lapin.

BOULY.

La marine en images

AVIS AU LECTEUR

Nous commençons aujourd'hui une série de petites monographies consacrées aux navires de notre flotte moderne.

Nous avons pensé qu'il pouvait être utile de rappeler le souvenir auquel se rattachent les noms de nos vaisseaux.

Nous espérons intéresser ainsi nos jeunes lecteurs. Sinon, qu'ils nous donnent leurs suggestions.

Notre croiseur, le « DUGUAY-TROUIN » est le premier navire de la première tranche du programme naval de 1922, que le regretté ministre Leygues fit voter après la guerre et à qui nous devons la reconstitution de notre flotte.

Il déplace 7.365 tonnes et mesure 175 mètres ; sa largeur est de 17 m. 20 et son tirant d'eau varie de 4 m. 42 à 6 m. 14 selon la charge. Construit à Brest, il a réalisé une belle vitesse en dépassant 33 nœuds. Son armement se compose de 8 canons de 155 m/m, lançant un obus de

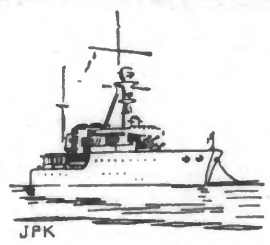

JPK

LE CROISEUR DUGAY-TROUIN - 1923

plus de 50 kgs à 25 km — de canon antiaérien et de 12 tubes lance-torpilles. Il porte en outre deux hydravions.

Le nom qu'il a l'honneur de porter est celui d'un célèbre corsaire de Louis XIV.

Duguay-Trouin naquit à Saint-Malo en 1673. Excellent marin, il aimait passionnément son métier et fut appelé le Roi des Corsaires. Il avait heureusement des armateurs commanditaires qui recherchaient autant la gloire que le butin et qui lui permirent de nombreuses actions d'éclat.

C'est ainsi qu'avec un vaisseau et trois frégates, il put attaquer un convoi anglo-saxon escorté de trois vaisseaux de haut bord, couler un navire de 60 canons et échapper à une escadre de 14 voiles qui le prit en chasse.

René Duguay-Trouin (1673-1736)

Le fleuron de sa couronne est illuminé par sa prise du port de Rio-de-Janeiro.

Avec quelques vaisseaux du roi que ses compatriotes malouins avaient armés, il fit voile vers l'Amérique du Sud. Ses 7 vaisseaux et 6 frégates entrèrent superbement en rade le 12 novembre 1711. Il s'empara de la ville, lui fit verser une forte rançon, incendia la flotte portugaise et s'échappa deux jours avant l'arrivée de l'escadre anglaise. Il laissait aux Portugais près de 20 millions de dégâts.

C'était un homme de grand cœur, très aimé de ses officiers et marins. Ses superbes prises ne l'enrichirent pas, tant était grand son désintéressement. Il mourut presque pauvre en 1736.

REBUS

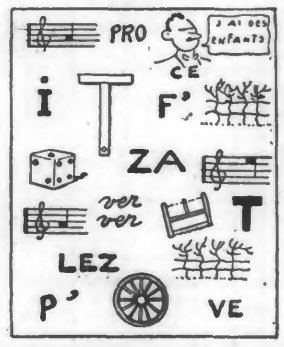

HISTOIRE SANS PAROLES

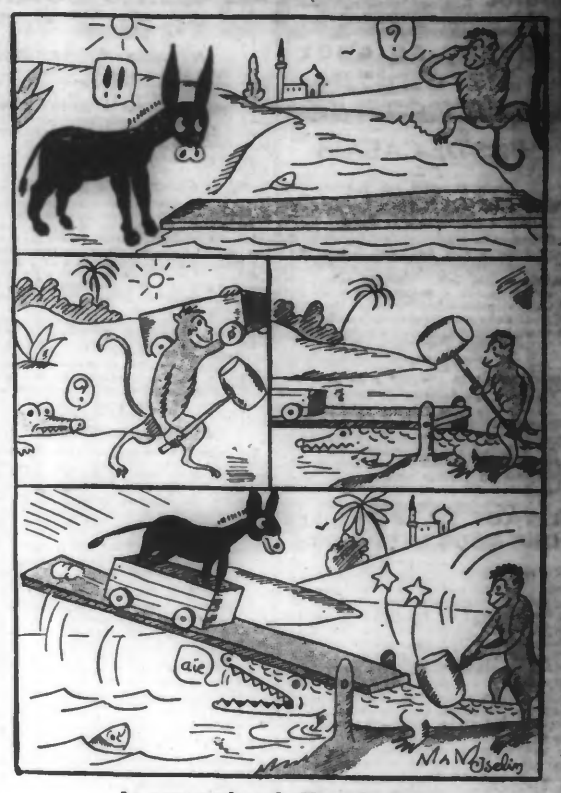

Le pont roulant de Monsieur Zozo

MOTS CROISÉS ILLUSTRÉS

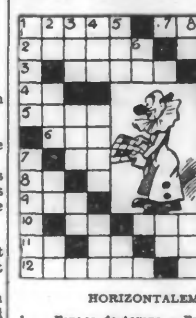

HORIZONTALEMENT

1. — Espace de temps. - Ere.
2. — Palais célèbre, à Paris. - Phonétiquement: conspuèrent. - Initiales s'appliquant à certaines inventions peu sûres.
3. — Ville important d'Angleterre. - Possessif.
4. — Dans. - Trois fois.
5. — Sorte de divan. - Conjonction.
6. — Première partie du nom d'une célèbre prison américaine. - Article arabe.
7. — Phonétiquement: vieux. - Démonstratif.
8. — Du verbe être. - Vice.
9. — Plante textile. - Terminaison d'infinitif.
10. — Métal. - Contrarié, peiné.
11. — Dépouillé de voiles. - Espace de temps. - Tige d'acier actionnée par la vapeur.
12. — S'éloigner de. - Envoi.

VERTICALEMENT

1. — Partis. - Prénom féminin.
2. — Négation étrangère. - Possessif. - Conjonction. - Anagramme de: aperçu.
3. — Sans valeur. - Mis sa confiance en. - Négation étrangère.
4. — Notre mère. - Habitant du Paradis. - Rongeur.
5. — Epoque. - Négation.
6. — Phonétiquement: a reçu du confort.
7. — Phonétiquement: ecclésiastique.
8. — Eté capable de. - D'un verbe gai.
9. — Richesses. - Centaines d'ares.
10. — Phonétiquement: incroyant. - Prénom féminin. - Pronom personnel.
11. — Coutumes. - Dans. - Choix. - Saint de la Manche.
12. — Perdre. - Aller à l'aventure.

LES DESSINS SURPRISE (n° 322)

Reconstituer ce dessin en recouvrant chaque case numérotée à l'aide de crayons de couleur correspondant aux teintes indiquées ci-dessous :

Rouge	1	Bleu	3	Vert pâle.....	5
Vert foncé ...	2	Jaune	4	Bleu	6

clôturera cette réunion où chaque équipe dressera le bilan d'une année particulièrement féconde et dont les résultats exigent eux-mêmes d'être activement exploités.

La Saint-Nicolas chez les Anciens des Armées d'occupation

La section hallulnoise des Anciens des armées d'occupation organise pour le lundi 2 décembre prochain, sa fête traditionnelle de la Saint-Nicolas.

Le programme comportera, comme les années précédentes, une promenade de saint Nicolas, le dimanche 1er décembre, dans la ville, avec distribution de friandises aux enfants.

Lundi 2 décembre, à 18 h. 45, au Foyer de la Paix, rue Emile-Zola, sera donnée dans la vaste salle des fêtes des Combattants, une grande soirée, avec bal de famille, agrémenté d'un brillant orchestre. Plus de cinq cents jouets de tous genres seront distribués gratuitement aux enfants, au cours de cette fête.

La soirée se clôturera par une brillante tombola gratuite, comportant de nombreux lots, gracieusement offerts par les industriels et les commerçants de la ville.

Les billets d'entrée sont mis en vente au prix de 1 fr. et donneront droit à la participation à la tombola. Deux billets seront nécessaires à l'admission dans la salle.

Ajoutons qu'une partie des lots et des jouets sont exposés à l'étalage de M. Couzineau, rue de la Mairie. Cette fête est organisée au bénéfice de la Caisse de secours des A.A.O. C'est pourquoi les Hallulnois voudront témoigner de leur sympathie envers ce groupe si intéressant.

Un vélo-moteur volé et retrouvé

M. Albert Dassonville, 23 ans, demeurant rue de Lille, 149, était entré mardi vers 18 h. 30, au Café Knockaert, angle des rues de la Gare et Jean-Jaurès, laissant à la porte son vélo-moteur. Quand un quart d'heure plus tard il voulut reprendre sa machine, elle avait disparu. Fort heureusement, vers 21 h., le garde Cyprien Nollet venait annoncer que le vélo-moteur venait d'être trouvé dans un fossé, rue de Lille, en face du Terrain des Sports.

CHEZ « LES ESPAGNOLS ». — Voici la liste des numéros gagnants à la tombola gratuite, offerte à l'occasion de la Sainte-Catherine, par le groupe carnavalesque « Les Espagnols » :

832	1972	49	119	748	1100	1055	736	523
101	1277	1371	594	151	870	406	287	661
1202	1011	462	78	413	1506	1476	1503	1411
668	307	989	1210	1194	690	1118	86	104
478	638	553	286	1238	472	28	1114	1357
649	13	19	1113	911	1002	1132	179	560
1526	1117	291	891	1282	1251	1556	482	1520
338	160	1036	970	742	382	116	266	559
986	301	1351	408	783				

Les lots peuvent être réclamés au siège de la société, chez Mme Agnès Sartrys, angle des rues de la Paix et de l'Abattoir.

AU DISPENSAIRE DEPARTEMENTAL D'HYGIÈNE SOCIALE (rue Gustave-Desmettre, 95). — Examens cliniques, radioscopiques et bactériologiques; consultations ce jeudi, à 7 h. 30, pour les malades de Roncq et d'Halluin; à 15 h., pour ceux de Neuville-en-Ferrain, Bondues, Linselles, Comines, Wervicq-Sud et Bousbecque.

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS aura lieu ce jeudi, à 15 h., au Bureau de bienfaisance, rue Gustave-Desmettre, et sera pratiquée par M. le docteur Boivin.

A LA « JEUNESSE CATHOLIQUE ». — Ce jeudi, au Cercle Saint-Joseph, 38, rue de Lille. Cercle d'études de 19 h. 30 à 21 h. 30.

A L'UNION DES FONCTIONNAIRES. — Ce jeudi, ouverture de la bibliothèque familiale au siège, « Café des Bons Amis », rue Gustave-Desmettre, 111. Prêt de livres de 17 h. 30 à 18 h. 30. A 20 h., réunion de la commission.

BAINS-DOUCHES (rue de Lille).— Ouverts aujourd'hui jeudi, de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 19 h. 30.

A LA « PHILHARMONIE ». — Cours de solfège aujourd'hui jeudi, à 19 h., au «Café des Vieux Amis», rue Gustave-Desmettre, 111.

A LA « LYRE HALLUINOISE ». — Répétition ce jeudi, à 19 h. 30, au local, « Café du Lion d'Or », place de l'Eglise.

RONCQ

LA « JEANNE D'ARC ». — Réunion de la Commission ce soir jeudi, à 20 h., salle de la Bibliothèque. Ordre du jour: préparation de la fête traditionnelle de Noël.

BONDUES

LE CONTROLEUR DES CONTRIBUTIONS DIRECTES sera à la Mairie le 3 décembre, à partir de 9 heures.

A L'« HARMONIE MUNICIPALE ». — La répétition hebdomadaire n'aura pas lieu cette semaine.

LINSELLES

A LA CAISSE PRIMAIRE « LA FAMILLE ». — Permanence ce jeudi, de 18 h. 30 à 20 h., au « Foyer populaire », rue de Roubaix, 48.

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS aura lieu demain vendredi à la Maternité, rue Pasteur, et sera pratiqué par M. le docteur Cuisinier.

LES VACCINATIONS GRATUITES. — Demain vendredi aura lieu à la « Maternité », rue Pasteur, une séance gratuite de vaccination par M. le docteur Cuisinier.

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS aura lieu demain vendredi à la Maternité, rue Pasteur, et sera pratiquée par M. le docteur Cuisinier.

A LA « SOCIETE PHILHARMONIQUE ». — Répétition aujourd'hui jeudi, à 20 h., Hôtel du Grand Logis, place de la République.

BOUSBECQUE

Une conférence sur l'Ethiopie

Demain vendredi, à 20 h., à la salle des fêtes de la rue des Bersaults, M. le chanoine Delsaux donnera aux hommes et jeunes gens de la F.N.C. une conférence agrémentée de nombreuses projections, sur l'Ethiopie.

AUX ANCIENS COMBATTANTS. — La Commission rappelle aux Anciens combattants, membres de la Mutuelle-Retraite, que les bulletins de situation de compte reçus de Paris seront comparés avec les livrets de versements des adhérents, au cours d'une permanence qui sera tenue au siège de la section, « Café du Porte-Drapeau », dimanche prochain, de 10 h. à 12 h. 30. Tous les membres de la Mutuelle-Retraite sans exception, sont priés de s'y présenter, munis du ou des livrets de versements. Ce travail sera fait par M. Ripoton, vice-président de la Mutuelle-Retraite, aidé de M. Jean.

ELECTIONS CONSULAIRES. — Les électeurs à la Chambre et au Tribunal de commerce de Tourcoing, sont informés que le scrutin sera ouvert le dimanche 1er décembre, à la mairie de Bousbecque, de 10 h. à midi.

CAISSE D'EPARGNE. — Séance hebdomadaire le dimanche 1er décembre, de 9 h. à 10 h.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Le mercredi 4 décembre, lettres A à D, et le vendredi 6 décembre, lettres E et suivantes, à 15 h., à la Mairie.

ETAT-CIVIL. — Naissances. — Mauricette Ravaut, 19 bis, Place. — Nelly Hasebrouck, 5, rue des Processions.

Décès. — Marie Dumont, épouse Pannecoucke, 47 ans, Bois, 96. — Sylvie Castelain, veuve Tiscat, 82 ans, Bois, 27.

A LA « MUSIQUE MUNICIPALE ». — La répétition de ce jeudi n'aura pas lieu; elle est reportée au samedi 30 novembre, aux lieu et heure habituels.

COMINES

RECENSEMENT DE LA CLASSE. — Les jeunes gens nés du 1er juin 1915 au 31 mai 1916, sont invités à se présenter à la Mairie, bureau des renseignements, à partir du 2 décembre, de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h., afin de procéder à leur inscription sur les tableaux de recensement. Se munir du livret de mariage des parents. Les naturalisés français devront fournir les pièces relatives à cette naturalisation.

RECENSEMENT DES CHEVAUX ET VOITURES. — Les propriétaires de chevaux, mulets, etc., sont invités à en faire la déclaration à la Mairie.

ECOLE DE PERFECTIONNEMENT DES SOUS-OFFICIERS DE RESERVE. — La prochaine séance aura lieu, pour l'infanterie et armes assimilées et pour l'artillerie, le lundi 2 décembre, à 18 h. 30, à la Mairie.

Carnet du Jour

Naissance

M. et Mme Gérard DELBERGHE-LIETAER sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille Jeanne-Marie.

Neuville-en-Ferrain, le 26 novembre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mariage

— On annonce le mariage de Mlle Jeanne HOUPLINE, avec M. Lucien SOUGRAIN.

La cérémonie aura lieu le Samedi 30 novembre, à 10 h. 30, en l'église Saint-François (Mouvaux-les-Francs).

Les familles recevront à la sacristie.

Cet avis tient lieu de faire part.

Tourcoing, 132, rue de Paris, et 5 bis, rue Saint-Blaise. 81192d

Leman - Van de Kerckove, Tourcoing, rue de Roubaix, 76. Exposition permanente. Ses cristaux, Porcelaines, Objets d'art, sa faïence culinaire « PARAFEU ». 31236

LILLE

L'inauguration du groupement aérostatique « Nord-Sphérique »

L'inauguration officielle du Club-House du groupement aérostatique « Nord-Sphériques », aux destinées duquel préside l'aviateur et aéronaute Louis Didier, aura lieu le lundi 2 décembre, à 11 h., rue des Tanneurs, 37, à Lille.

A l'Union française pour le suffrage des femmes

Le groupe de Lille organise un thé-conférence pour le samedi 30 novembre, de 16 h. 30 à 18 h. 30, dans les salons de l'Hôtel Bellevue (entrée rue Jean-Roisin), à Lille. M. Jean-Serge Debus, journaliste-critique d'art, traitera de ce sujet: « La femme et l'art ».

La Saint-Nicolas des Gueules cassées

Les Gueules cassées organisent pour le dimanche 8 décembre, en la salle du Foyer du Soldat, 56, rue de la Barre, L lle, à 14 h. 30, une matinée enfantine pour les familles des Gueules cassées de la région du Nord et du Pas-de-Calais et leurs enfants.

Une distribution gratuite de jouets sera faite aux enfants âgés de 13 ans et en-dessous.

Si quelques membres n'avaient pas encore répondu à cette invitation, qu'ils se pressent et qu'ils envoient les derniers renseignements au délégué régional: 30, rue de la Douane, Touffiers.

La demande de mise en liberté provisoire de Marynissen est rejetée

Marynissen, le fabricant de chaussures incendiaire, qui avait sollicité sa mise en liberté provisoire, a vu prolonger d'un mois encore sa détention.

Après ce délai, Marynissen sera traduit devant la Chambre des mises en accusation.

Le Riz "DRAPEAUX"
EST 100 % FRANÇAIS

NORD

Le krack Maillez, d'Obies devant le Tribunal correctionnel de Valenciennes

Le krack d'Obies vient d'avoir une première répercussion devant le Tribunal correctionnel de Valenciennes.

Une audience de ce tribunal commencée mardi à 18 h. 45 ne prit fin qu'à 22 heures.

Une première affaire fut appelée, celle de M. Ernest Douches, agriculteur, à Houdain-lez-Bavay. Me René Delcourt, avocat au barreau, dépose des conclusions tendant au versement par Douchy, en tant que caution de Maillez, courtier en bestiaux, à Obies, d'une somme de 500.000 francs à la Banque de France. Me Delcourt expose que la Banque de France à Valenciennes a toujours ignoré le caractère irrégulier des opérations effectuées par Maillez à cette banque; celle-ci a toujours considéré Maillez comme l'un des plus gros courtiers en bestiaux de France.

Me Copin, défenseur de Douches, conteste les arguments présentés par son confrère. Il déclare notamment que la Banque de France n'a pas pu ne pas constater que le montant des chèques négociés chaque jour par Maillez était véritablement anormal et excédait considérablement le chiffre des affaires qu'il était susceptible de traiter quotidiennement avec les tireurs de ces chèques.

L'avocat demande la convocation d'experts qui auront pour mission d'examiner leurs comptes-documents comptables et autres, notamment de rechercher les circonstances et conditions dans lesquelles un effet de 182.000 francs tiré par Maillez sur E. Douchy, le 8 novembre 1935, à échéance du 25 novembre 1935 a été négocié par Maillez à la Banque de France.

Me Copin verse un nombre considérable de chèques et effets émis à raison de plusieurs centaines de mille francs chaque jour — 4 millions 500.000 francs en juillet — et négociés par Maillez à la Banque de France. Il apparaît à l'avocat que ladite banque a eu l'unique souci d'obtenir des garanties: cautions, valeurs, lingots, préalablement à la chute de Maillez qu'elle savait inévitable. Son client, brave homme, ignorait tout des choses de la finance et de la banque. Il a été trompé par Maillez dont il croyait les opérations parfaitement régulières et correctes.

Le Tribunal met l'affaire en délibéré.

Dans une seconde affaire, Me Desorbaix expose, au nom de la Société générale, que les opérations faites par celle-ci sont absolument régulières; mais il rejette la demande d'expertise présentée par Me Copin. Il s'agit ici du paiement d'une somme de 41.275 francs.

Me Copin dépose de nouvelles conclusions tendant au rejet de la demande présentée par la Société Générale. Il expose notamment que les sommes considérables portées au crédit de Maillez — dix millions en cinq mois — auraient dû attirer l'attention de la Société Générale.

Il maintient énergiquement sa demande d'expertise.

Le Tribunal met également cette affaire en délibéré.

Une nomade qui s'était fait remettre de l'argent pour des « prières de bonheur » par une cultivatrice de Rexpoëde est arrêtée à Steenvoorde

Mme Vanstenberghe, née Marguerite Leullette, 38 ans, cultivatrice à Rexpoëde, recevait la visite d'une bohémienne qui, sans autre préambule, récita des prières. Elle expliqua ensuite qu'elle venait de prier pour le bonheur de la cultivatrice et que celle-ci aurait beaucoup de joie à condition de lui remettre une somme de 200 francs. La fermière débourse la somme demandée.

Quelques mois plus tard, l'étrangère survenait de nouveau et d'un ton péremptoire réclamait une nouvelle somme d'argent. Mme Vanstenberghe refuse cette fois, mais pour se débarrasser de son étrange visiteuse, elle lui achète des dentelles pour une somme de 145 francs.

Comme la bohémienne insistait par trop pour qu'elle fît de nouveaux achats la fermière appela à l'aide, et l'étrangère s'enfuit.

Une plainte pour escroquerie fut déposée à la gendarmerie de Hondschoote.

Après de minutieuses recherches, on retrouva la nomade qui faisait partie d'une tribu ayant séjourné à Rexpoëde et qui était campée à Steenvoorde.

C'est une nommée Madeleine Wintenteen, 31 ans, originaire d'Armentières, déjà condamnée, il y a quelque temps, à Béthune pour complicité de vol à trois mois de prison.

Elle a été arrêtée et écrouée à la prison d'Hasebrouck, ainsi que son complice, Pierre Weiss, 30 ans, avec lequel elle vivait.

Les funérailles de l'auteur de la tragédie d'Hasebrouck et de sa petite victime ont eu lieu mercredi

Les funérailles de Marcel Pollet, qui, dans un accès de folie subite, assomma samedi sa femme et sa fillette, ainsi que celle de cette dernière, qui mourut peu après, ont eu lieu mercredi à Hasebrouck au milieu d'une nombreuse assistance.

Les deux cercueils ont été inhumés dans la même fosse.

La survivante de cette horrible tragédie, Mme Pollet, est toujours soignée à l'hôpital d'Hasebrouck.

Elle ignore encore la mort de son mari et de sa fillette.

La grave affaire de Vieq

Des inspecteurs de la brigade mobile de Lille ont procédé à l'arrestation de Polonaise, Hélène Andrzejewska, [illegible] débitante de boissons, 86, rue [illegible], à Valenciennes, et de son ami, Roman [illegible]piaski, 42 ans, poudeur, demeurant avenue Jean-Jaurès, à Quiévrechain, après de la mort d'une jeune [illegible], Emilia Adamik, habitant Vieq et âgée de 17 ans, à la suite de manœuvres criminelles.

Tous deux sont inculpés d'homicide involontaire. L'enquête a établi que [illegible] avaient laissé agoniser pendant deux jours la jeune fille, et qu'ils avaient [illegible] qu'elle soit dans le coma, pour appeler le docteur.

Ils voulaient empêcher la [illegible] de faire des révélations en [illegible]